

Conditions Générales de Vente

1. Définition des parties et des produits proposés à la vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues, entre :

- d'une part, Laboratoire PHYSIOFORM CONDISUD F.C.V., Siège social : 16 Promenade J.B.Marty 34200 SETE

SARL au capital de 200000 € - Enregistrée au RCS de MONTPELLIER sous le N° : 478250178

, ci-après dénommée « PHYSIOFORM CONDISUD »,

- et d'autre part, toute personne physique ou morale dont les références sont données par la confirmation de commande, dénommée ci-après « l'Acheteur ».

PHYSIOFORM CONDISUD est une entreprise commerciale spécialisée dans le conditionnement et la distribution de produits cosmétiques, de compléments alimentaires, et de produits divers, auprès d'une clientèle de fabricants et de distributeurs.

2. Droit et règlement applicables- Acceptation des parties

Les présentes Conditions Générales de Vente sont mises à la disposition de tout Acheteur qui souhaite les consulter, en particulier sur le site www.condisud.fr, ou par courrier sur simple demande adressée au siège de PHYSIOFORM CONDISUD. Un rappel de ces Conditions Générales de Vente est inscrit sur tous les documents émis par PHYSIOFORM CONDISUD dans le cadre de ces contrats de fourniture.

Tout contrat de fourniture conclu entre les parties est régi par la confirmation de commande, par les présentes Conditions Générales de Vente et par le droit français. L'Acheteur reconnaît avoir parfaite connaissance de ces Conditions au moment de la passation de commande, déclare les accepter sans réserve, et renonce à se prévaloir de toute autre condition ou de tout autre document (prospectus, catalogue, devis, etc.) émis par PHYSIOFORM CONDISUD, lesquels ne peuvent avoir qu'une valeur indicative.

PHYSIOFORM CONDISUD se réserve le droit de modifier ces Conditions Générales de Vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande effectuée par l'Acheteur.

3. Devis, commande, contrat

Les devis que PHYSIOFORM CONDISUD peut établir sur demande de l'Acheteur sont purement indicatifs et ne valent pas engagement à fournir. Le contrat de fourniture n'est réellement conclu qu'à compter de la confirmation de commande établie par PHYSIOFORM CONDISUD sur la base :

- de la commande et des instructions reçues de l'Acheteur, qui s'engage à fournir à PHYSIOFORM CONDISUD toutes informations utiles et nécessaires pour l'exécution de sa commande

- des présentes Conditions Générales de Ventes, acceptées sans réserve par les parties

PHYSIOFORM CONDISUD se réserve le droit de refuser une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement une commande précédente ou avec lequel un litige aurait été constaté.

L'Acheteur doit vérifier la confirmation de commande émise par PHYSIOFORM CONDISUD et signaler à PHYSIOFORM CONDISUD toute non-conformité éventuelle dans les 3 jours ouvrables qui suivent la réception de ce document.

Passé ce délai, le contrat de vente est définitivement validé. Toute modification ultérieure de cette commande à l'initiative de l'Acheteur ouvre à PHYSIOFORM CONDISUD la faculté de remettre en cause les prix et

conditions initialement accordés, voire même de réclamer à l'Acheteur une indemnisation en fonction des éventuels dommages consécutifs.

4. Prix

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande. En cas de révision des prix, qui peut intervenir à tout moment, PHYSIOFORM CONDISUD s'engage à en informer l'Acheteur dans les meilleurs délais, au plus tard au moment de la conclusion du Contrat.

Le prix du Contrat comprend tous les coûts qui sont à la charge de PHYSIOFORM CONDISUD selon les termes du Contrat. Si toutefois PHYSIOFORM CONDISUD devait supporter des frais qui, selon le Contrat, sont à la charge de l'Acheteur (transport, assurance, droits de douanes, taxes, commissions ou frais), ces sommes seront remboursées sans discussion par l'Acheteur en même temps que la facture.

5. Retard de Livraison

Si un retard de livraison d'un produit est dû à PHYSIOFORM CONDISUD, l'Acheteur est en droit de réclamer des dommages-intérêts équivalant à 0,5% du prix de ces produits pour chaque semaine de retard, à condition que l'Acheteur informe PHYSIOFORM CONDISUD de ce retard et justifie les dommages subis. Les dommages-intérêts pour retard ne pourront jamais dépasser 5% du prix des produits livrés en retard.

En aucun cas un retard de livraison n'autorisera l'Acheteur à annuler ou interrompre le contrat sans le consentement préalable de PHYSIOFORM CONDISUD.

PHYSIOFORM CONDISUD ne sera pas responsable d'un retard de livraison si l'Acheteur n'a pas exécuté une de ses obligations liée à ce contrat ou à l'un des contrats précédents.

6. Vérification de la livraison – non conformité

L'Acheteur doit contrôler la livraison dès que possible après son arrivée à destination. En cas d'avarie ou de manquant, l'Acheteur fera une réclamation auprès du transporteur au plus tard dans les 3 jours qui suivent la réception.

L'Acheteur doit également notifier PHYSIOFORM CONDISUD et justifier par écrit tout défaut de conformité des produits au plus tard 15 jours après la date de livraison. PHYSIOFORM CONDISUD est en droit de vérifier ce défaut de conformité et de mettre en œuvre des mesures correctives sur le lieu de destination. Si aucune mesure corrective n'est possible, PHYSIOFORM CONDISUD pourra à son choix, soit remplacer les produits avec des produits conformes, sans aucune dépense supplémentaire pour l'Acheteur, ou rembourser à l'Acheteur le prix payé pour les produits non-conformes et ainsi mettre fin au contrat en ce qui concerne ces produits.

L'engagement de PHYSIOFORM CONDISUD est limité à l'échange ou au remboursement des produits fournis, à l'exclusion de tout autre dommage, direct ou indirect, perte ou manque à gagner.

Si l'Acheteur omet d'aviser PHYSIOFORM CONDISUD dans le délai prescrit, ou s'il ne notifie pas PHYSIOFORM CONDISUD avant utilisation des produits ou leur vente à un tiers, la livraison sera considérée comme définitivement acceptée.

7. Retours de produits livrés

Un accord formel entre l'Acheteur et PHYSIOFORM CONDISUD doit être finalisé avant tout retour de produits pour remboursement. PHYSIOFORM CONDISUD émettra l'avis convenu après avoir vérifié la quantité et la qualité des produits retournés. Tout retour sans accord préalable sera refusé et les coûts de stockage refacturés à l'Acheteur.

8. Conditions de paiement

L'Acheteur s'engage à payer à PHYSIOFORM CONDISUD le prix convenu et toutes sommes dues selon les conditions de paiement accordées par PHYSIOFORM CONDISUD par écrit sur la confirmation de commande. L'Acheteur est réputé avoir accompli ses obligations de paiement lorsque les sommes dues ont été reçues par la banque de PHYSIOFORM CONDISUD en fonds immédiatement disponibles.

En cas de retard de paiement d'une somme arrivée à échéance, PHYSIOFORM CONDISUD a droit à des intérêts sur cette somme à partir du moment où le paiement est dû jusqu'au moment du paiement effectif. Le taux d'intérêt est fixé à trois fois le taux légal fixé par la réglementation française. De plus, en cas de retard de paiement persistant ou répété, PHYSIOFORM CONDISUD est en droit de résilier le contrat et toutes autres commandes ou livraisons en cours par voie de notification à l'Acheteur.

Si la situation financière de l'Acheteur se détériore après l'enregistrement de la commande, PHYSIOFORM CONDISUD a le droit de modifier les conditions de paiement convenues précédemment afin de réduire son risque. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre sur l'adaptation des conditions de paiement, PHYSIOFORM CONDISUD est en droit de résilier le contrat et toutes autres commandes ou livraisons en cours par voie de notification à l'Acheteur.

9. Réserve de propriété

Tout produit livré à l'Acheteur reste la propriété de PHYSIOFORM CONDISUD jusqu'au complet paiement du prix et des coûts qui, selon le contrat, sont à la charge de l'Acheteur, même si le risque de perte ou de détérioration des produits soumis à réserve de propriété a été transféré à l'Acheteur.

Tant que le prix n'a pas été intégralement payé, l'Acheteur doit stocker le produit livré séparément et ne doit pas l'utiliser dans le processus de production. En cas de non paiement d'une somme arrivée à échéance, PHYSIOFORM CONDISUD est en droit de reprendre le produit livré et de résilier le contrat et toutes autres commandes ou livraisons en cours par voie de notification à l'Acheteur. Si les produits livrés ont déjà été saisis ou vendus à un tiers avant le paiement complet du prix, l'Acheteur est en droit de réclamer le paiement du prix de la livraison à ce tiers.

10. Garantie des produits livrés

Les produits sont garantis par PHYSIOFORM CONDISUD contre tout défaut de matière ou de fabrication les rendant impropres à l'utilisation jusqu'à la date limite de vente, sous réserve que l'Acheteur ait respecté les conditions de stockage et de conservation recommandées par PHYSIOFORM CONDISUD ou requises par les pratiques généralement admises dans la profession.

11. Limitation de responsabilité

PHYSIOFORM CONDISUD n'est pas responsable de l'inexécution d'une de ses obligations dans la mesure où la défaillance est due:

- au fait que l'Acheteur n'a pas exécuté l'une quelconque de ses obligations, notamment celle de fournir à PHYSIOFORM CONDISUD toutes les informations ou notifications nécessaires à l'exécution du contrat,
- Ou à un empêchement indépendant de sa volonté (force majeure).

L'Acheteur est tenu de vérifier auprès des autorités locales que les produits commandés sont conformes à la réglementation concernant l'importation, le stockage et la distribution de ces produits dans le pays d'importation. PHYSIOFORM CONDISUD est déchargé de toute responsabilité en cas de non-conformité et/ou d'utilisation inappropriée des produits au regard de la réglementation locale.

En particulier pour les produits cosmétiques conditionnés par Physioform Condisud il est rappelé que, la responsabilité de la déclaration du produit sur le portail cosmétique Européen, et la réalisation complète du dossier d'information produit (DIP) , sont de la responsabilité du metteur sur le marché. En aucun cas, Physioform Condisud ne peut être tenu responsable pour un manquement à la législation en ce domaine (CE1223/2009).

La société Physioform Condisud, en son établissement de, 30140 Boisset et Gaujac ZA lou cres 2, est enregistrée à la ANSM sous le numéro Référence : 16 COS095 A, comme conditionneur de cosmétique. Application de l'article 5131/2 et 5131/1 du code de la santé publique.

12. Documents, propriété intellectuelle, confidentialité

Tous les documents commerciaux, les devis, les catalogues et les images diffusées par PHYSIOFORM CONDISUD sont émis pour information seulement et ne font pas partie du Contrat, sauf accord contraire donné par écrit. PHYSIOFORM CONDISUD a le droit de modifier à tout moment la forme, la couleur, la taille ou le matériau de ses emballages ou suremballages.

Tous les documents commerciaux, données concernant les produits, devis, illustrations, emballages livrés à l'Acheteur demeurent la propriété de PHYSIOFORM CONDISUD. L'Acheteur ne doit les utiliser que pour ses propres besoins, et ne doit pas communiquer, intentionnellement ou non, ces documents ou informations à des tiers sans le consentement préalable de PHYSIOFORM CONDISUD.

13. Droit applicable, litiges et compétence

La validité et l'interprétation du présent accord seront régies à tous égards par la loi française. En cas de réclamation ou de litige survenant dans le cadre de cet accord, la partie qui s'estimera lésée doit notifier ses griefs en priorité à l'autre partie afin d'obtenir un règlement amiable. Si aucun accord n'est trouvé, les parties soumettront leur litige à la juridiction des tribunaux compétents de Montpellier en France.